

28.Arrêt de bus rue Willy Ernst

Question de Monsieur le Conseiller communal Xavier DESGAIN

Monsieur le Bourgmestre,

Un arrêt de bus provisoire est en place rue Willy Ernst depuis plusieurs mois. Il remplace pour partie l'arrêt situé rue du Pont-Neuf et qui « irriguait » nombre d'écoles des environs.

Cet arrêt pose plusieurs soucis notamment en matière de sécurité mais également de mobilité dans la mesure où les bus s'arrêtent à même la chaussée.

Il y a à proximité de cet arrêt, non marqué au sol et peu évident à remarquer, des garages abritant près de 40 véhicules. Certains de ceux-ci étant utilisés dans le cadre de professions libérales, les mouvements sont fréquents. Leurs allers-retours génèrent pas mal de trafic aux abords de cet arrêt de bus et ne permet pas une sécurité optimale des usagers des transports en commun.

L'emplacement était initialement prévu plus haut dans la rue (à hauteur du Consulat d'Italie), ce qui n'est plus possible aujourd'hui, semble-t-il en raison de normes de sécurité pour les bâtiments consulaires.

Est-il envisagé ou tout au moins envisageable que l'arrêt de bus en question puisse être déplacé ? Dans l'affirmative, pourriez-vous m'informer du délai ?

Aussi, pourriez-vous m'indiquer quelle position le Collège adopte-t-il en la matière vis-à-vis du TEC, exploitant des lignes et arrêts ?

Réponse de Monsieur le Bourgmestre Paul Magnette

Après consultation des TEC Charleroi, les raisons pour lesquelles un arrêt de bus doit exister rue Willy Ernst sont les suivantes :

- il s'agit d'un point de passage pour 6 lignes de bus : 1-3, 25-35, 71, 86, soit 12 bus par heure pour lesquels l'arrêt précédent le plus proche est « TIROU » (rue de l'Ecluse) et l'arrêt suivant le plus proche est « TUMELAIRE » (rue Tumelaire ou Avenue Général Michel selon la ligne concernée)
- il s'agit d'un axe proche de plusieurs établissements scolaires à desservir (l'Institut Saint-André, le Collège du Sacré Cœur et l'Athénée Solvay).
- une correspondance facile peut être assurée avec la station de Métro léger (MLC) « PARC »

Par ailleurs, l'emplacement précis de cet arrêt répond aux critères suivants :

- il se trouve à une distance raisonnable de la sortie du rond-point des sciences ;
- il ne peut être situé en face du Consulat d'Italie ;
- il se situe, en effet, en partie devant l'entrée de garages privés. Malgré les inconvénients que cela peut présenter pour la sortie des véhicules de ces garages, cela a permis de sauvegarder un maximum de places de stationnement.

De plus, l'arrêt a été éloigné du rond point des Sciences (au maximum de ce qui est permis) afin de permettre un stockage suffisant des véhicules sortant du rond point.

Enfin, en ce qui concerne la collaboration entre les TEC, la SRWT et la Ville de Charleroi, celle-ci s'opère lors de chaque demande de création ou de réfection d'un arrêt de bus. Elle s'opère également pour des projets de plus grande ampleur comme la création de sites propres pour les bus par exemple.

C'est ainsi que, dans le cadre de l'actualisation du Plan Communal de Mobilité, le TEC-Charleroi, la SRWT et la Ville sont pleinement associés au titre de membres du comité d'accompagnement de cette étude (qui associe par ailleurs tous les acteurs de la mobilité de notre Ville : le SPW, le GRACQ, l'asbl Charleroi CentreVille, la Police, ...)

Dès lors, les propositions formulées par les auteurs de l'étude sont étudiées lors des réunions du comité d'accompagnement et les meilleures solutions concertées peuvent ainsi être dégagées.